

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale – Rue du Docteur Grimaud à Lezoux, après convocations légales en date du 03 décembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

A été désigné en tant que secrétaire de séance Madame Séverine VIAL.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Mme Josiane HUGUET | Mme Anne-Marie OLIVON |
| Mme Danielle GRANOUILLET | M. Bruno BOSLOUP |
| M. Jean-Baptiste GIRARD | M. Thierry TISSERAND |
| Mme Agnès TARTRY-LAVEST | Mme Isabelle GROUIEC |
| Mme Sylvie EXBRAYAT | Mme Élisabeth BRUSSAT |
| M. Patrick GIRAUD | M. Cédric DAUDUIT |
| Mme Julie MONTBRIZON | Mme Patricia LACHAMP |
| M. Daniel PEYNON | M. Florent MONEYRON |
| Mme Annick FORESTIER | M. Jean-Louis DERBIAS |
| Mme Déolinda BOILON | Mme Michelle CIERGE |
| Mme Marie-France MARMY | M. René BROUSSE |
| M. Christian BOURNAT | M. Bernard FRASIAK |
| Mme Catherine MORAND | Mme Séverine VIAL |
| M. Guillaume FRICKER | M. Yannick DUPOUÉ |
| Mme Sylvie ROCHE | M. Antoine LUCAS |
| M. Romain FERRIER | Mme Laurence GONINET |

Suppléant présent : M. Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Jean-Louis DERBIAS)

VOTE : En exercice : 35 Présents : 32 / Représentés : 3 Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : FINANCES – MEDiateque – TRAVUX DE CONSTRUCTION SOLDE
DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DU LOT 18**

**FINANCES – MEDIATEQUE – TRAVUX DE CONSTRUCTION
SOLDE DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE
ET DU LOT 18**

- CONSIDERANT que les travaux de la MDA sont terminés depuis 2017 ;
- CONSIDERANT que les missions de l'équipe de maîtrise d'œuvre est terminée depuis 2018 sauf pour le suivi des DGD ;
- CONSIDERANT que pour les travaux du lot 18, des travaux n'ont pas été effectués (impression des plans d'évacuation et plaques d'inauguration) ;

Madame la Présidente explique qu'afin de solder les travaux de la médiathèque, il convient d'arrêter les comptes des marchés de maîtrise d'œuvre et du lot 18 « enseignes / signalétique ».

Suite à de nombreuses relances et à l'impossibilité d'obtenir de la part des entreprises les DGD détaillés correspondant au DGD récapitulatifs de l'architecte, il convient d'arrêter les comptes correspondant aux DGD pour les marchés suivants et ainsi clôturer ce dossier :

- Marchés de Maîtrise d'œuvre :

| | | |
|-----------------------|----------------|--------------------------|
| Mandataire architecte | SERERO | 3443.91 HT (4132.69 TTC) |
| OPC | TPFI | 2500 HT (3000 TTC) |
| Economiste | CM Economistes | 7845.37 HT (9414.44 TTC) |
| BE Structure | BOST | 0 |
| BE | PASQUINI | 0 |

- Marchés de travaux,

LOT 18 – Enseignes / signalétique Entse FLEURY AUJEAN 12.55 HT (15.06 TTC)

Madame la Présidente rappelle que des DGD avaient été préparés tenant compte des travaux et missions effectués.

Elle propose :

- De clôturer le dossier de construction de la MDA en arrêtant les comptes comme présentés ci-dessus ;
- De signer les DGD afférents et les notifier aux entreprises pour solde de tout compte ;
- De verser les soldes aux titulaires des marchés précités.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 15 décembre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.